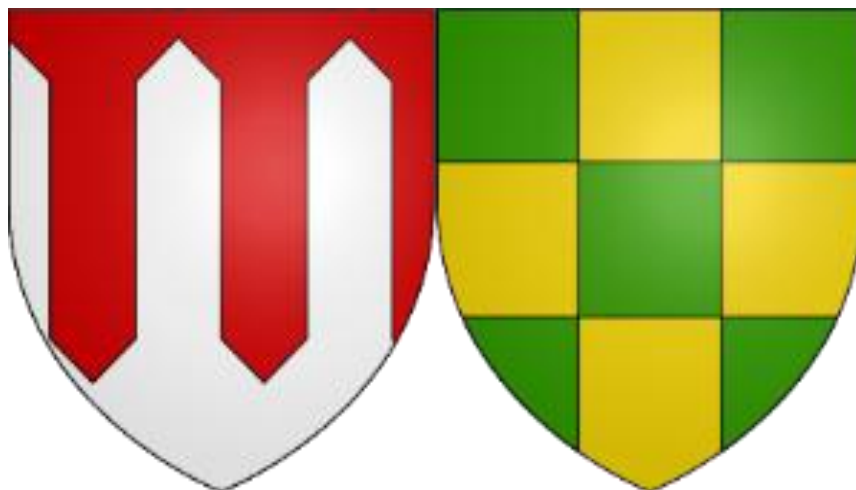


Marché Public de Prestations intellectuelles



Commune de BRASSAC

**MAITRE D'OUVRAGE :
COMMUNE DE BRASSAC**

Place de l'hôtel de ville
81260 BRASSAC
e-mail : mairie@brassac.fr

MARCHES PUBLICS A « PROCEDURE ADAPTEE »

MISSION de MAÎTRISE D'ŒUVRE

relative aux opérations de
travaux d'amélioration du réseau de collecte EU
et des réseaux AEP et EP
et de renouvellement de la station de traitement des eaux usées

Règlement de consultation

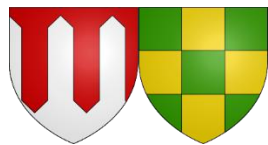
Les offres doivent parvenir à destination avant la date et l'heure suivante :

17 novembre 2026 à 12h



SOMMAIRE

1. OBJET DU MARCHÉ – CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ	1
1.1. Objet du marché et contenu de la mission de maîtrise d'œuvre.....	1
1.2. Lieu d'exécution.....	1
1.3. Les intervenants	1
1.4. Procédure de passation et consistance du marché.....	2
1.4.1. Procédure de passation	2
1.4.2. Forme du marché.....	2
1.4.3. Décomposition du marché en tranches	2
1.4.4. Découpage du marché en lots.....	2
1.4.5. Variantes.....	3
1.4.6. Délais d'exécution	3
1.4.7. Visite des lieux	4
2. LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES	4
3. DOCUMENTS A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT	5
3.1. Pièces constitutives de la candidature	5
3.2. Pièces constitutives de l'offre.....	5
4. CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE.....	6
4.1. Retrait du dossier de consultation.....	6
4.2. Modalités de remise de l'offre	6
4.3. Délai et validité des offres.....	6
4.4. Modification mineure du dossier de consultation.....	7
4.5. Modification majeure du dossier de consultation.....	7
4.6. Date limite de réception des offres.....	7
5. JUGEMENT DES OFFRES	7
5.1. Sélection des candidats.....	7
5.2. Critères de sélection des candidatures et des offres.....	7
6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET VOIES DE RECOURS	8
6.1. Renseignements complémentaires.....	8
6.2. Voies de recours.....	8



1. OBJET DU MARCHÉ – CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

1.1. Objet du marché et contenu de la mission de maîtrise d'œuvre

Le marché porte sur une mission de maîtrise d'œuvre relative à une opération de travaux d'amélioration du réseau de collecte EU et des réseaux AEP et EP (lot n°1) et de renouvellement de la station de traitement des eaux usées (lot n°2) sur le bourg de la commune Brassac.

Conformément aux conclusions du schéma directeur d'assainissement et aux décisions et orientations actées en comité de pilotage (mairie, DDT, Agence de l'Eau, Département), le projet va consister en l'étude de définition du projet et à sa mise en œuvre.

Les missions attendues sont les suivantes :

- Etude préalable (EP)
- Avant-projet (AVP)
- Projet (PRO)
- Assistance pour le passage des contrats de travaux (ACT)
- Visa pour les études d'exécution (VISA)
- Direction de l'exécution des travaux (DET-OPC)
- Assistance aux opérations de réception (AOR)

Ce marché prévoit également la réalisation des prestations complémentaires :

Pour le lot n°1 :

- Elaboration des dossiers de demande de subventions
- Diagnostics des branchements en domaine privé et opérations groupées de mise en conformité
- Assistance aux démarches administratives et notariales

Pour le lot n°2 :

- Elaboration des dossiers de demande de subventions
- Elaboration du dossier de déclaration loi sur l'eau pour la police de l'eau
- Assistance aux démarches administratives et notariales

Ce marché prévoit aussi une tranche optionnelle : modification du zonage d'assainissement (lot n°2)

Les détails du projet et les objectifs à atteindre sont décrits dans les C.C.T.P.

1.2. Lieu d'exécution

Commune de Brassac (81 260) – bourg

1.3. Les intervenants

Maître d'ouvrage

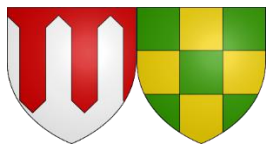
Commune de Brassac

Place de l'Hôtel de Ville

81 260 BRASSAC

Tel : 05 63 74 00 18

Mail : mairie@brassac.fr



Assistant à Maîtrise d'ouvrage

Département du Tarn

Lices Georges Pompidou

81 013 ALBI Cedex

Tel : 05.67.89.62.99

1.4. Procédure de passation et consistance du marché

1.4.1. Procédure de passation

Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de Commande Publique et sous la forme d'un marché de maîtrise d'œuvre conformément aux articles L.2430-1 à L.2432-2 du Code de la Commande Publique.

Conformément à l'article R.2123-5 du Code de la Commande Publique, l'acheteur prévoit la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation.

1.4.2. Forme du marché

Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire provisoire.

La rémunération du maître d'œuvre devient définitive dans les conditions précisées l'article 3 du CCAP.

1.4.3. Décomposition du marché en tranches

Le présent marché est décomposé comme suit :

- **TRANCHE FERME** : mission de maîtrise d'œuvre relative à une opération de travaux d'amélioration du réseau de collecte EU et des réseaux AEP et EP (lot n°1) et de renouvellement de la station de traitement des eaux usées (lot n°2) sur le bourg de la commune Brassac
- **TRANCHE OPTIONNELLE** : modification du zonage d'assainissement

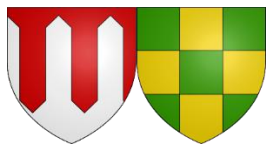
Précisions étant ici faites que :

- La décision d'affermissement de la tranche optionnelle est subordonnée à la décision du maître d'ouvrage notifiée par un ordre de service au titulaire du marché ;
- En cas de non affermissement de la tranche optionnelle, **il n'est prévu aucune indemnité de dédit au titulaire du marché.**

1.4.4. Découpage du marché en lots

Le marché est alloti conformément aux dispositions de l'article L2113-10 du Code de la Commande Publique.

Chaque candidat a la possibilité de répondre à chacun des lots de la présente consultation. L'analyse des candidatures sera réalisée indépendamment et la réponse aux deux lots ne sera pas considérée comme avantageuse



Lot n°1 : Mission de Maîtrise d'œuvre relative à l'opération travaux d'amélioration du réseau de collecte EU et des réseaux AEP et EP

- Mission de maîtrise d'œuvre (EP/AVP/PRO/ACT/VISA/DET-OPC/AOR)
- Prestations complémentaires :
 - Elaboration des dossiers de demande de subventions
 - Diagnostics des branchements en domaine privé et opérations groupées de mise en conformité
 - Assistance aux démarches administratives et notariales

Lot n°2 : Mission de Maîtrise d'œuvre relative à l'opération renouvellement de la station de traitement des eaux usées

Tranche ferme :

- Mission de maîtrise d'œuvre (EP/AVP/PRO/ACT/VISA/DET-OPC/AOR)
- Prestations complémentaires :
 - Elaboration des dossiers de demande de subventions
 - Elaboration du dossier de déclaration loi sur l'eau pour la police de l'eau
 - Assistance aux démarches administratives et notariales

Tranche optionnelle :

- Modification du zonage d'assainissement

1.4.5. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

1.4.6. Délais d'exécution

Délais d'exécution prévisionnels pour le lot n°1

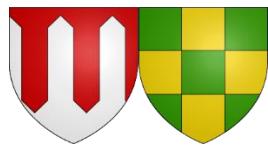
Le démarrage de la mission du maître d'œuvre débute à la date de sa notification de l'ordre de service de démarrage.

L'échéancier prévisionnel de la mission est prévu sur **60** mois intégrant le délai de garantie de parfait achèvement des travaux de **12** mois applicable au marché de travaux.

Ce délai pourra être prolongé si les réserves signalées lors de la réception des travaux ne sont pas toutes levées à la fin de cette période.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- **Planning** :
 - Début de maîtrise d'œuvre : **Décembre 2026**
 - Rendu du PRO : **Juin 2027**
 - Consultation des entreprises **pour le marché travaux** : **Août 2027**
 - Début des travaux : **octobre 2027***
 - Fin des travaux estimés : **novembre 2030**



*Les opérations de travaux seront réalisées sur une période de 3 à 4 ans et découpées par phases. Le maître d'œuvre proposera une organisation par phases qui sera validée par le maître d'ouvrage.

Délais d'exécution prévisionnels pour le lot n°2

Le démarrage de la mission du maître d'œuvre débute à la date de sa notification de l'ordre de service de démarrage.

L'échéancier prévisionnel de la mission est prévu sur **30** mois intégrant le délai de garantie de parfait achèvement des travaux de **12** mois applicable au marché de travaux.

Ce délai pourra être prolongé si les réserves signalées lors de la réception des travaux ne sont pas toutes levées à la fin de cette période.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- **Planning** :
 - o Début de maîtrise d'œuvre : **Décembre 2026**
 - o Rendu du PRO : **Juin 2027**
 - o Consultation des entreprises **pour le marché travaux** : **Août 2027**
 - o Début des travaux : **Octobre 2027**
 - o Fin des travaux estimés : **Mai 2028**

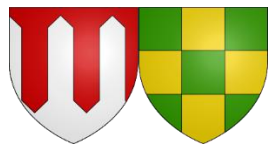
1.4.7. Visite des lieux

Aucune visite n'est prévue.

2. LE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le DCE est composé des documents suivants :

- L'acte d'engagement lot n°1
- L'acte d'engagement lot n°2
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) lot n°1 et ses annexes
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) lot n°2 et ses annexes
- Le Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (C.D.P.G.F) lot n°1
- Le Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (C.D.P.G.F) lot n°2
- Le Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E) lot n°1
- Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U) lot n°1



3. DOCUMENTS A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT

3.1. Pièces constitutives de la candidature

La candidature comporte les documents suivants datant de moins de 3 mois :

- Une lettre de candidature (imprimé DC1 ou équivalent)
- Une déclaration du candidat (imprimé DC 2 ou équivalent)
- La déclaration de sous-traitance (imprimé DC 4 ou équivalent) si besoin

Ces documents sont téléchargeables à l'adresse suivante : [Les formulaires de déclaration du candidat | economie.gouv.fr](http://lesformulairesdedeclarationducandidat.economie.gouv.fr)

- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager juridiquement le candidat
- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner à la commande publique conformément aux articles L2141-1 à L2141-5 inclus du Code de la Commande Publique
- Une attestation d'assurance contre les risques professionnels
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile décennale
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels
- La liste des références équivalentes effectuées au cours des 3 dernières années indiquant le montant et l'acheteur.
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales
- Un extrait KBIS de moins de 3 mois
- Le RIB du candidat

Il est précisé que la même entreprise peut présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois :

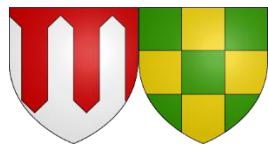
- En qualité de candidat individuel ;
- En qualité de membre d'un ou plusieurs groupements.

3.2. Pièces constitutives de l'offre

L'offre du candidat comporte les pièces suivantes :

Pour le lot n°1 :

- L'acte d'engagement ATTRI complété et signé
- Le C.D.P.G.F complété et signé
- Le B.P.U complété et signé
- Une note technique décrivant les moyens employés pour assurer la réalisation des missions :
 - o La présentation de l'équipe qui sera en charge du projet et le CV des intervenants. Les moyens humains techniques seront détaillés par éléments de mission et le rôle de chaque intervenant sera clairement précisé ;
 - o La décomposition de la mission en jours travaillés par type d'emploi technique mobilisé (ingénieur, technicien, ...) en précisant le coût horaire pour chaque poste ;



- La méthodologie employée pour les différentes phases du projet ;
- Un exemple minimum de rapport AVP et PRO pour une opération similaire.
- Le D.Q.E complété et signé
- Un planning de réalisation des différentes missions précisant les moyens humains et techniques alloués à leur réalisation
- Le C.C.A.P signé
- Le C.C.T.P signé

Pour le lot n°2 :

- L'acte d'engagement ATTRI complété et signé
- Le C.D.P.G.F complété et signé
- Une note technique décrivant les moyens employés pour assurer la réalisation des missions :
 - La présentation de l'équipe qui sera en charge du projet et le CV des intervenants. Les moyens humains techniques seront détaillés par éléments de mission et le rôle de chaque intervenant sera clairement précisé ;
 - La décomposition de la mission en jours travaillés par type d'emploi technique mobilisé (ingénieur, technicien, ...) en précisant le coût horaire pour chaque poste ;
 - La méthodologie employée pour les différentes phases du projet ;
 - Un exemple minimum de rapport AVP et PRO pour une opération similaire.
- Un planning de réalisation des différentes missions précisant les moyens humains et techniques alloués à leur réalisation
- Le C.C.A.P signé
- Le C.C.T.P signé

4. CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE

4.1. Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est téléchargeable au lien suivant : <http://mp.maires81.asso.fr>

4.2. Modalités de remise de l'offre

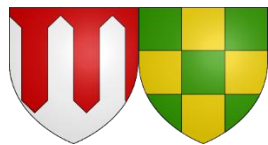
Conformément à l'article R. 2132-7 du Code de la Commande Publique, les candidats doivent remettre leur proposition de façon dématérialisée avant la date et l'heure limites de réception des offres sur la plateforme dématérialisée : <http://mp.maires81.asso.fr>

L'attention du candidat est attirée sur le fait que toutes les pièces du dossier sont téléchargeables sur le site.

Il est précisé qu'aucune remise en mains propres ou par courrier ou par mail n'est autorisée.

4.3. Délai et validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.



4.4. Modification mineure du dossier de consultation

L'acheteur se réserve le droit d'apporter au plus tard **7 jours** avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications au dossier de consultation.

Les candidats devront répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

4.5. Modification majeure du dossier de consultation

Conformément à l'article R.2151-4, al 2 du Code de la Commande Publique, l'acheteur prorogera le délai de réception des offres si des modifications importantes sont apportées aux documents de la consultation.

4.6. Date limite de réception des offres

Les offres doivent parvenir à destination avant la date et l'heure suivante :

17 novembre 2026 à 12h

Il est rappelé que les offres hors délais, inappropriées et inacceptables seront éliminées et ne seront pas analysées.

5. JUGEMENT DES OFFRES

5.1. Sélection des candidats

Seules les candidatures et les offres complètes et remises avant le délai d'expiration de la consultation seront examinées.

5.2. Critères de sélection des candidatures et des offres

Le jugement des offres sera effectué à partir des critères suivants :

- Prix : 40 %
- Valeur technique : 45 %
- Délais : 10%
- Critère environnemental (prestation du MOE, élaboration du projet, suivi du projet) : 5%

Pour l'analyse du critère valeur technique, l'offre sera appréciée en fonction des éléments fournis par le candidat dans la note méthodologique :

- Connaissance du contexte : 20 points
- Compréhension de la mission et pertinence des opérations envisagées : 20 points
- Respect de la procédure : 5 points



La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus et retiendra « l'offre économiquement la plus avantageuse ».

6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET VOIES DE RECOURS

6.1. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements qui leur sembleraient nécessaires, les candidats devront adresser une demande par le biais exclusif de la plateforme de dématérialisation des échanges sur le site Internet suivant : <http://mp.maires81.asso.fr>

Aucune question par courrier, par télécopie, par téléphone ou par messagerie autre que via la plateforme de dématérialisation ne sera prise en compte.

Ces demandes devront parvenir au maximum **10 jours** avant la date limite de remise des offres.

Conformément à l'article 3.4 du présent règlement de consultation, la commune de Brassac se réserve le droit d'apporter, au plus tard **7 jours** avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail du dossier de consultation.

6.2. Voies de recours

Tribunal Administratif de Toulouse

68, rue Raymond IV

B.P. 7007

31 068 Toulouse Cedex 07

Tel : 05.62.73.57.57

greffe.ta-toulouse@juradm.fr

<http://toulouse.tribunal-administratif.fr>